

GROUPE CRIT

Société anonyme au capital de 4 050 000 euros

6 rue Toulouse Lautrec 75017 PARIS

622.045.383 RCS Paris

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 10 JUIN 2022**RESULTAT DU VOTE DES RESOLUTIONS**

L'Assemblée Générale Mixte annuelle de Groupe CRIT s'est tenue le vendredi 10 juin 2022 à 10 heures 30.

- nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance : 69
- nombre d'actions présentes, représentées ou ayant voté par correspondance : 9 963 361
- nombre de voix présentes, représentées ou ayant voté par correspondance : 18 289 951
- nombre d'actions disposant du droit de vote : 11 099 632

Toutes les résolutions ont été adoptées.

Résolution	Total de voix exprimées	Nombre d'actions	Proportion du capital représentée	Pour		Contre		Abstentions	
				Voix	%	Voix	%	Voix	%
1	Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021								
	18 289 951	9 963 361	89,76%	18 289 951	100%	-	-	1 671	100%
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021								
	18 289 951	9 963 361	89,76%	18 289 951	100%	-	-	1 671	100%
3	Affectation du résultat et fixation du dividende								
	18 289 951	9 963 361	89,76%	18 289 951	100%	-	-	-	-
4	Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés – Constat de l'absence de convention nouvelle								
	18 289 951	9 963 361	89,76%	18 289 951	100%	-	-	-	-
5	Renouvellement de Madame Nathalie JAOUÏ en qualité d'administrateur								
	18 289 951	9 963 361	89,76%	18 086 654	98,89%	203 297	1,11%	-	-
6	Nomination de Monsieur Jean-José INOCENCIO en qualité d'administrateur								
	18 289 951	9 963 361	89,76%	18 255 363	99,81%	34 588	0,19%	-	-
7	Approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux								
	18 289 951	9 963 361	89,76%	18 254 263	99,80%	35 688	0,20%	-	-
8	Approbation de l'ensemble des rémunérations versées ou attribuées aux mandataires sociaux au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021								
	18 289 951	9 963 361	89,76%	18 289 951	100%	-	-	-	-
9	Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués à Mr Claude GUEDJ, Président Directeur Général au titre de l'exercice 2021								
	18 289 951	9 963 361	89,76%	18 238 449	99,72%	51 502	0,28%	-	-

10	Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués à Mme Nathalie JAOUI, Directeur Général Délégué au titre de l'exercice 2021									
	18 289 951	9 963 361	89,76%	18 238 449	99,72%	51 502	0,28%	-	-	
11	Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués à Mme Karine GUEDJ, Directeur Général Délégué au titre de l'exercice 2021									
	18 289 951	9 963 361	89,76%	18 238 449	99,72%	51 502	0,28%	-	-	
12	Fixation du montant de la rémunération allouée aux membres du Conseil									
	18 289 951	9 963 361	89,76%	18 289 951	100%	-	-	-	-	
13	Autorisation à donner au Conseil à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions									
	18 289 951	9 963 361	89,76%	18 136 017	99,16%	153 934	0,84%	-	-	
RESOLUTIONS A CARACTERE EXTRAORDINAIRE										
14	Autorisation à donner au Conseil en vue d'annuler les actions rachetées par la société									
	18 289 951	9 963 361	89,76%	18 289 951	100%	-	-	-	-	
15	Délégation de compétence à donner au Conseil pour augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfiques et/ou primes									
	18 289 951	9 963 361	89,76%	18 289 951	100%	-	-	-	-	
16	Délégation de compétence à donner au Conseil pour procéder à des émissions avec maintien du droit préférentiel de souscription									
	18 289 951	9 963 361	89,76%	18 137 828	99,17%	152 123	0,83%	-	-	
17	Délégation de compétence à donner au Conseil pour procéder à des émissions avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public à l'exclusion des offres visées au 1° de l'article L411-2 du Code monétaire et financier et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange									
	18 289 951	9 963 361	89,76%	17 243 476	94,28%	1 046 475	5,72%	-	-	
18	Délégation de compétence à donner au Conseil pour procéder à des émissions avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre visée au 1° de l'article L411-2 du Code monétaire et financier									
	18 289 951	9 963 361	89,76%	17 724 409	96,91%	565 542	3,09%	-	-	
19	Autorisation d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires									
	18 289 951	9 963 361	89,76%	17 243 985	94,28%	1 045 966	5,72%	-	-	
20	Délégation à donner au Conseil pour augmenter le capital dans la limite de 10% du capital en vue de rémunérer des apports en nature de titres ou de valeurs mobilières donnant accès au capital									
	18 289 951	9 963 361	89,76%	17 811 347	97,38%	478 604	2,62%	-	-	

21	Délégation de compétence à donner au Conseil pour procéder à des émissions avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise								
	18 289 951	9 963 361	89,76%	18 289 951	100%	-	-	-	-
22	Pouvoirs pour les formalités								
	18 289 951	9 963 361	89,76%	18 289 951	100%	-	-	-	-